



Estrées Actualités

Tél. : 03 44 91 60 90
www.estreessaintdenis.fr

Cantine

Inscription 2017-2018



Pour les nouveaux parents intéressés par ce service, les dossiers sont à retirer à la mairie (aux heures d'ouverture) ou à télécharger sur notre site internet :

www.estreessaintdenis.fr

**Dossier à remettre
à la mairie
le lundi 19 juin 2017
au plus tard,
accompagné d'un
justificatif de domicile.**



Écoles Maternelles Guynemer & Sollette : Rentrée 2017

Inscriptions des enfants nés en 2014

Nous demandons aux familles ayant un enfant né en 2014 de se présenter à la mairie **le plus rapidement possible** afin d'accomplir une pré-inscription pour la rentrée de septembre 2017.

Vous devez vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Cette demande permettra de comptabiliser les enfants nés en 2014 pour la répartition dans les écoles. En avril un courrier vous sera adressé, il vous indiquera dans quelle école votre enfant sera inscrit ainsi que la date d'inscription à l'école. La répartition est faite avec les directrices des deux écoles et la mairie.



1^{er} Janvier à
Estrées-Saint-Denis

Un geste civique : ramasser les déjections

Faisant confiance, jusqu'à présent, au civisme et au bon sens de nos concitoyens, nous n'avions fait que des mises en garde.

Aujourd'hui, nous vous rappelons la loi, et nous l'appliquerons.

Le non ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 35€, sur la base de l'article R626-1 du code pénal. Cet article stipule en effet « est puni de l'amende pour les contraventions de 2^{ème} classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déposer en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature que ce soit, y compris en urinant sur la voie publique...

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines

Les crottes c'est dans le sac !



Et aussitôt déposées dans un container

sur le domaine public communal.

Nous sommes désolés

de constater l'état des rues et des espaces verts de notre commune.

- Les déjections canines se font plus nombreuses et transforment, hélas, nos trottoirs en « **crottoirs** ».
- Les commerçants se lassent de devoir nettoyer leurs magasins trop souvent souillés.
- Les riverains doivent slalomer pour rentrer chez eux.
- Les mamans et les assistantes maternelles conduisent leurs poussettes avec la dextérité d'un pilote de formule 1 pour éviter le pire.
- Que dire des enfants, qui oublient de regarder par terre et « marchent dedans » (et cela ne porte pas bonheur !!!)....

Le geste à faire

Il suffit de vous munir d'un petit sac plastique. Nous vous rappelons que nous avons déjà, depuis quelques années mis 3 distributeurs de sacs et munis de poubelles, devant la salle Boullenger, près de l'école de la Sollette et près du stade Léon Girard 5 nouveaux distributeurs vont être mis à la disposition des propriétaires de chiens.

Adultes !!!! Propriétaires de chiens !!!! Donnez une image citoyenne à nos enfants et donnez leur un espace de vie propre et hygiénique.

NOM D'UN CHIEN !! RAMASSEZ !!!



ATTENTION

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Tout enfant mineur voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

L'autorisation n'est plus délivrée par la mairie mais à télécharger sur :

www.service-public.fr
Formulaire Cerfa 15646*01.

Vous trouverez sur ce site toutes les modalités et les documents à posséder pour voyager.

VIGILANCE : EAU

Communiqué de l'Agence Régionale de Santé.

Conclusion sanitaire, prélèvement N° : 001103359

Résultats du prélèvement à Estrées-Saint-Denis :

Eau de bonne qualité bactériologique.

Concernant l'analyse physico-chimique, la teneur en perchlorates étant comprise entre 4 et 15 µg/l, l'Anses préconise de ne pas préparer de biberon avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois.

Carte d'identité



Début mars, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) seront désormais traitées dans des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil et non plus dans sa commune de résidence.

La carte est ensuite à retirer auprès de la mairie où l'usager a déposé son dossier.

La présence du demandeur est obligatoire. Le mineur devra être accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale.

Ces dispositifs de recueil sont installés dans 27 mairies du département : Attichy, Auneuil, Beauvais, Breteuil, Chambly, Chantilly, Chaumont-en-Vexin, Clermont, Compiègne, Creil, Crépy-en-Valois, Grandvilliers, Estrées-Saint-Denis, Le Coudray-Saint-Germer, Liancourt, Margny- les Compiègne, Méru Noailles, Nogent-sur-Oise, Noyon, Pont-Sainte-Maxence, Ribécourt-Dreslincourt, Ressons-sur-Matz, Saint-Just-en-Chaussée, Senlis, Verneuil-en-Halatte, et le Plessis-Belleville.

Beaucoup de communes ne reçoivent les personnes que sur rendez-vous. N'hésitez pas à téléphoner, avant de vous déplacer !

N'attendez pas l'été pour renouveler un document d'identité

A l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances, de nombreuses personnes demandent le renouvellement de leur carte nationale d'identité ou de leur passeport. Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec les dates d'examens ou de voyages, les usagers sont donc invités à prendre dès à présent leurs dispositions.

Carte européenne d'assurance maladie

Bientôt un voyage scolaire ou un séjour en famille dans un pays d'Europe (Etats membres de l'UE / EEE) ?

Avant de partir, pensez à vous munir de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Vous pouvez faire votre demande en vous connectant sur le site www.ameli.fr, rubrique « mon compte » mes demandes, 15 jours avant votre départ. Un geste simple et rapide, qui vous évite un déplacement ou un appel téléphonique.

Bon à savoir : une CEAM est valable 2 ans et chaque membre de la famille doit posséder sa carte, y compris les enfants de moins de 16 ans. Si votre voyage est prévu dans moins de 15 jours, vous pouvez télécharger sur votre compte ameli un certificat provisoire, valable 3 mois.

Recensement militaire

Les Françaises et les Français nés en JANVIER, FÉVRIER, MARS 2001 et toutes les personnes ayant obtenu la nationalité française (âgées de moins de 25 ans) domiciliés à Estrées-Saint-Denis sont invités à se présenter au secrétariat de mairie, **entre la date anniversaire de leur 16 ans et le 31 MARS 2017** en vue de leur inscription sur la liste de recensement de la première période de l'année 2017.

Les Françaises et les Français nés en AVRIL, MAI, JUIN 2001 et toutes les personnes ayant obtenu la nationalité française (âgées de moins de 25 ans) domiciliés à Estrées-Saint-Denis sont invités à se présenter au secrétariat de mairie, **entre la date anniversaire de leur 16 ans et le 30 JUIN 2017**, en vue de leur inscription sur la liste de recensement de la deuxième période de l'année 2017.

Les intéressé(e)s devront se munir du **livret de famille** et de leur **carte nationale d'identité**.

Nous rappelons le **caractère obligatoire** de cette démarche : l'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et servira à l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Elections présidentielles & législatives

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches **23 AVRIL** (1^{er} tour) et **07 MAI** (2^{ème} tour) 2017. **Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.**

Les élections législatives se dérouleront les dimanches **11 JUIN** (1^{er} tour) et **18 JUIN** (2^{ème} tour) 2017. **Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h (selon les informations actuelles).**

Deux bureaux de vote sont mis à votre disposition, en fonction de votre lieu de résidence. Vous êtes invités à voter soit à la mairie, soit à la maison des associations.

Votre lieu de vote est inscrit sur la carte d'électeur.

L'entrée du bureau de vote n°1 (mairie) se fera comme habituellement rue Gynemer.

L'entrée du bureau de vote n°2 (maison des associations) se fera par le porche au 84 avenue de Flandre.

Les deux bureaux de vote sont au rez-de-chaussée avec accès pour les personnes à mobilité réduite.

Pour diminuer votre attente, préparez les pièces suivantes :

- **votre pièce d'identité** (Carte nationale d'identité, Passeport, Permis de conduire, Carte vitale avec photo...) **qui est à présenter obligatoirement pour pouvoir voter.**

- **la bonne carte d'électeur** (la dernière) signée. L'absence de carte entraîne une recherche supplémentaire sur le registre.

Merci de ne pas être bruyants à l'intérieur du bureau de vote, particulièrement lors du dépouillement.

Vote par procuration : si vous êtes absents, pensez au vote par procuration, cette démarche se fait à la gendarmerie.

Conciliateur de justice

Madame JOINCT-DEBOVES

2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 14h30 à 16h30

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Tél : 07 82 83 55 96

Solidarité

Après la vague de froid subie par notre région et ses conséquences sur les plus démunis d'entre nous, nous vous demandons de redoubler de vigilance. Il est très facile de faire attention à nos voisins âgés et de remarquer si les volets sont ouverts, s'ils peuvent facilement faire une course, de leur demander s'ils n'ont pas de problèmes avec le chauffage... un regard, une phrase suffisent....

N'interrompons pas les gestes de solidarité et restons attentifs ...toute l'année.

Colis de Noël

Nos aînés sont venus nombreux le mercredi 14 décembre pour recevoir leurs colis de Noël. 650 colis festifs ont ainsi été distribués.



Bienvenue S'TRÈS COIFF

Coiffeur mixte. Avec ou sans rendez-vous.
83 avenue de Flandre - Tel : 03 44 76 44 61

Bienvenue

Mam'Zelle Gourmande,

Sandrine Vince créatrice de gâteaux d'exception.
Pâtisserie artisanale : 6 impasse de l'Hérault
06 09 73 41 05 - www.mamzellegourmande.fr

Forum des métiers

La 16^{ème} édition du forum des métiers s'est déroulée au collège Abel Didelet vendredi 27 janvier. 90 participants étaient rassemblés pour exposer aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} de nombreuses possibilités après le Brevet des Collèges. Les élèves, très intéressés, sont allés vers les interlocuteurs de leur choix avec un questionnaire bien préparé à la main.



Bibliothèque

Exposition « Passion Chocolat »
Du 18 mars au 15 avril 2017

Accessible à tous, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.
bibliotheque.estrees@wanadoo.fr

Bourse aux livres

Dimanche 2 avril 2017 - 9h à 12h - Salle du marché

Ecole de Musique

Cours individuels - Formation musicale - Eveil (à partir de 5 ans)

Ensemble instrumentaux
Ateliers musique actuelles

Auditions - Concerts

84 avenue de Flandre - 06 18 20 52 16
ecoledemusique-estrees@orange.fr

Facebook : Ecole de musique Estrées St Denis



Unicef : Enfants de Syrie

Merci à tous pour votre générosité.

Les chèques qui ont été collectés ont été remis au COMITÉ UNICEF DE L'OISE. L'UNICEF fera parvenir un reçu à toutes les personnes ayant fait un don de plus de 10€.

Rénovation de la résidence des Sablons

Les travaux de rénovation extérieure et intérieure des 150 logements de la résidence des Sablons sont maintenant terminés.....



Agenda

Dimanche 5 Mars : BMX. Course promotionnelle, organisée par le Bicrossing Dionysien
Piste Armel Gay, rue de Compiègne.

Dimanche 5 Mars : Concours de Gymnastique Artistique Féminine, organisé par l'ASD. Concours « Étoiles » Jeunesses/Aînées. *Salle des sports, complexe polyvalent.*

Dimanche 5 Mars : Concours de Gymnastique Rythmique et Sportive organisé par l'ASD. Rencontre « Rubans » Poussins. *Salle de la CCPE, avenue Abel Didelet.*

Jeudi 9 Mars, 14h : Concours Doublette Vétérans organisé par l'Amicale Bouliste
Terrain de pétanque, avenue Abel Didelet.

Samedi 11 Mars : Stage Body Karaté Self Défense, organisé par le Zanchin Karaté Do. *Salle des sports, complexe polyvalent.*

Dimanche 12 Mars : Loto, organisé par la Compagnie d'Arc. *Salle polyvalente.*

Mardi 14 Mars, 9h-17h : Santé mentale et travail : conférences, débats, témoignages.
Salle polyvalente. Entrée gratuite. Ouvert à tous.

Samedi 18 Mars, 14h : Pétanque, qualification Doublette, organisé par l'Amicale Bouliste.
Terrain de pétanque, avenue Abel Didelet.

Dimanche 19 Mars : Concours de Gymnastique Artistique Féminine, Concours « Badges » Poussines organisé par l'ASD. *Salle des sports, complexe polyvalent.*

Jeudi 23 Mars : Concours Vétérans Triplette, organisé par Estrées Pétanque Club.
Terrain de pétanque, avenue Abel Didelet.

Dimanche 19 Mars : Concours de Gymnastique Artistique Féminine. Concours « Badges » Poussines organisé par l'ASD. *Salle des sports, complexe polyvalent.*

Jeudi 23 Mars : Concours Vétérans Triplette, organisé par Estrées Pétanque Club. *Terrain de pétanque, avenue Abel Didelet.*

Samedi 25 Mars : Loto, organisé par les Lutins de la Sollette. *Salle polyvalente.*



Dimanche 26 Mars, 15h : Concert de Printemps par l'Amicale, sur le thème de l'Amérique Latine. Buvette - jeu de la bourrique (poids d'un panier garni à gagner). *Salle polyvalente.*

Samedi 1^{er} Avril, 17h30 : « Concert des élèves » de l'école municipale de musique, regroupant toutes les classes instrumentales. *Salle polyvalente.*

Dimanche 2 Avril, 14h30 : Concours Doublette, organisé par l'Amicale Bouliste. *Terrain de pétanque, avenue Abel Didelet.*

Dimanche 2 Avril, 14h30 : Concours Doublette, organisé par l'Amicale Bouliste.
Terrain de pétanque, avenue Abel Didelet.

Dimanche 9 Avril : Bourse à l'enfance, organisée par le Petit Pouss'. *Salle polyvalente.*

Samedi 15 Avril, 15 h : Course aux œufs pour les jeunes Dionysiens de maternelle et de primaire.
Stade des Charmilles.



Dimanche 23 Avril 14h30 : Concours Doublette, organisé par l'Amicale Bouliste.
Terrain de pétanque, avenue Abel Didelet.

Dimanche 23 Avril, 14h : Loto, organisé par Club Soleil d'Automne. *Salle polyvalente.*



Jeudi 4 Mai : le club « Soleil d'automne » fête ses 40 ans.
Salle polyvalente.

Dimanche 7 Mai : Concours Doublette, organisé par Estrées Pétanque Club.
Terrain de pétanque, avenue Abel Didelet.

Mercredi 10 Mai au mercredi 17 Mai : Voyage aux Canaries, organisé par Club Soleil d'Automne.
Renseignements et inscriptions auprès de Madame Brulez : 03 44 41 09 32.

Lundi de Pentecôte, 5 Juin : BROCANTE, organisée par USE et Familles Rurales.

Samedi 10 Juin : Repas des Aînés, organisé par la commune. *Salle polyvalente.*

CINÉ RURAL

Lundis 6 et 20 Mars - Lundi 3 Avril
Lundis 15 et 29 Mai - Lundi 12 Juin

Bourse toutes collections

Comme chaque année, la bourse toutes collections, organisée par le comité des fêtes a rassemblé jeunes, moins jeunes, flâneurs à la recherche de la perle rare. De nombreuses collections étaient représentées par des collectionneurs acharnés : fèves, cartes postales, livres, figurines, pièces de monnaie, capsules de bouchons de champagne...



Manifestations du Club de Tennis

Championnat par équipes dames :
30 avril 2017 • 07, 14 et 25 mai 2017 • 14 juin 2017

Championnat par équipes messieurs :
23 avril 2017 • 01, 08, 21, 28 mai 2017

Tournoi open :
du 21 août 2017 au 03 septembre 2017

Lire avec mon enfant

Atelier organisé par Familles Rurales, à la bibliothèque d'Estrées

Mardis

- 7 et 21 mars
- 4 et 25 avril
- 2 et 16 mai
- 6 et 20 juin



Carnaval



Animation, maquillage, danse, goûter...
La bonne humeur était au rendez-vous pour l'après-midi de Carnaval organisé par le Comité des Fêtes et Familles Rurales.



Les activités pendant le périscolaire



Le périscolaire accueille les élèves le matin à partir de 7h30, pendant la pause méridienne et le soir jusqu'à 18h30.

Pendant ces périodes, les enfants peuvent développer, compléter, enrichir les apprentissages et les compétences travaillés dans le cadre scolaire. Ils peuvent aussi découvrir et pratiquer des activités sportives, culturelles et artistiques.

Pendant le dernier trimestre de 2016 les élèves ont pu, entre autres :

- ♦ profiter de la piscine
- ♦ découvrir le yoga
- ♦ s'initier au théâtre et à la musique
- ♦ aller au cinéma



Gala de gymnastique artistique



Très belle prestation de gymnastique artistique organisée par l'ASD, le samedi 28 janvier.

